



PROVINCE NORD



PLAN
CLIMAT
province Nord
Il est temps d'agir

Livre blanc du Club Climat 2025

Intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs financiers de soutien



**Centre Culturel
Provincial Pomémie
Koohnê (Koné)**

3 décembre 2025

Table des matières

Mot du Président	4
Résumé	5
Positionnement du document	6
1. Introduction	7
1.1. Le Plan Climat Energie de la Province Nord	7
1.2. Le Club Climat : un espace de dialogue et de partage.....	7
1.3. Le Club Climat 2025	8
2. Multiplicité d'acteurs et de dispositifs	10
2.1. La Province Nord	10
Le soutien de la Province Nord	10
Exemple d'intervention : le projet PEBACC+	10
2.2. Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.....	11
Le soutien du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	11
Exemples d'intervention	11
2.3. L'Agence Calédonienne de l'Energie	12
Le soutien de l'Agence Calédonienne de l'Energie	12
2.4. La CAP NC	13
Le soutien de la CAP NC	13
Exemples d'intervention	13
2.5. La CCI	14
Le soutien de la CCI.....	14
Exemples d'intervention	14
2.6. La Communauté du Pacifique	15
Le soutien de la Communauté du Pacifique.....	15
Exemples d'intervention	15
2.7. Synthèse.....	16
3. Réflexions pour une construction commune	17
3.1. Accès à l'information sur les aides à l'adaptation et l'atténuation.....	17
Quels sont les constats partagés ?	17

Quelles pistes ont émergé des échanges ?	17
3.2. Accompagnement à la montée en compétences	18
Quels sont les constats partagés ?	18
Quelles pistes ont émergé des échanges ?	19
3.3. Nouvelles aides adaptées aux enjeux climatiques	20
Quels sont les constats partagés ?	20
Quelles pistes ont émergé des échanges ?	20
3.4. Solutions fondées sur la Nature	21
Quels sont les constats partagés ?	21
Quelles pistes ont émergé des échanges ?	22
3.5. Synthèse des réflexions	23
4. Conclusions et perspectives	25
4.1. Une dynamique déjà engagée.....	25
4.2. Des pistes pour renforcer l'engagement des acteurs	25
5. Glossaire des abréviations	26
6. Annuaire	27

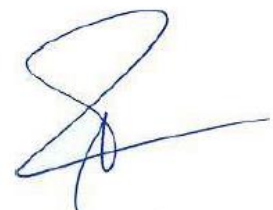
Mot du Président

Le changement climatique reste une préoccupation majeure pour notre province et notre pays. Ses effets sur nos modes de vies, nos pratiques et nos coutumes se font de plus en plus ressentir et l'urgence est à la limitation des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation.

Au travers de son Plan Climat Energie, la Province Nord a été précurseur dans la lutte contre le changement climatique en Nouvelle-Calédonie. Dès sa genèse, sa construction s'est voulue participative et cette dimension reste d'actualité au travers de ses Clubs Climat. Ces espaces de partage et co-construction favorisent le dialogue entre les acteurs de notre territoire afin de renforcer notre résilience. En 2025, le Club Climat a porté sur l'intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs financiers de soutien.

Je voudrais ici remercier l'ensemble des participants pour leurs implications dont le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie incluant la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR), le Haut-Commissariat - Subdivision Nord, l'Aire Paicî Cèmuhi, le conseil coutumier Xârâcùù, la mairie de Belep, la mairie de Ponérihouen, la mairie de Kouaoua, la mairie de Koumac, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre d'Agriculture et de la Pêche (CAP-NC), la SECAL, l'Institut de la Qualité, Science Environnement Vulgarisation Environnement (SEVE), l'ADIE, la Fédération de la Faune et de la Chasse de NC (FFCNC), Teasoa, Cluster Synergie, l'association des jeunes de Ponérihouen, BioCaledonia et la population.

Ce livre blanc, destiné à l'ensemble des acteurs, restitue les pistes de réflexion issues de cet espace d'échanges. Chacun peut s'en inspirer pour nourrir ses réflexions et faire évoluer, à son échelle, les pratiques en faveur de la résilience de notre population face au changement climatique.



Paul NEAOUTYINE

Résumé

Le changement climatique constitue un enjeu majeur pour la Province Nord et l'ensemble de son territoire. L'intensification des aléas climatiques, l'évolution des ressources naturelles et les impacts sur les activités économiques, sociales et culturelles renforcent le besoin d'actions concertées pour développer la résilience collective. Face à ces défis, de nombreux acteurs – institutions, communes, associations, autorités coutumières, monde économique et population – sont déjà engagés, à travers une diversité de dispositifs et d'initiatives.

Dans cette dynamique, la Province Nord anime le Club Climat, un espace participatif d'échanges, de dialogue et de partage d'expériences. Le Club Climat n'est ni un organe décisionnel ni un dispositif engageant : il constitue avant tout un lieu de mobilisation collective, ouvert à tous les acteurs du territoire, visant à faire émerger des constats partagés, à identifier des freins et à explorer des pistes d'amélioration pour renforcer l'action climatique.

L'édition 2025 du Club Climat a porté sur la thématique de l'intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs financiers et d'accompagnement. Les échanges ont réuni une diversité d'acteurs institutionnels, techniques, associatifs, économiques et citoyens, soucieux de mieux comprendre les aides existantes, d'en partager les usages et les limites, et d'identifier les besoins des porteurs de projets sur le territoire.

Ce livre blanc restitue fidèlement les réflexions issues de ces échanges.

Il a pour objectif :

- De proposer un diagnostic partagé sur la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs existants ;
- De mettre en évidence les difficultés rencontrées par les acteurs de terrain ;
- De présenter des pistes de réflexion et des orientations partagées, exprimées par les participants du Club Climat.

Les travaux du Club Climat 2025 font ressortir plusieurs constats récurrents : une information parfois dispersée et peu accessible, un besoin d'accompagnement humain et technique renforcé, des critères de dispositifs parfois éloignés des réalités locales, et une difficulté à soutenir les projets sur le temps long. Ces constats concernent particulièrement les communes, les associations, les autorités coutumières, la jeunesse et les porteurs de projets de petite taille.

À partir de ces échanges, quatre grandes orientations de réflexion émergent :

1. Mieux faciliter l'accès à l'information et aux dispositifs d'adaptation et d'atténuation ;
2. Renforcer la montée en compétences et l'ingénierie de projet à l'échelle territoriale ;
3. Adapter et faire évoluer les dispositifs de soutien pour mieux répondre aux réalités locales ;
4. Reconnaître le potentiel des solutions fondées sur la nature comme levier d'adaptation et de cohésion territoriale.

Les orientations présentées dans ce livre blanc sont issues d'un processus participatif et volontaire. Elles n'ont pas vocation à engager la Province Nord ni les institutions partenaires, mais à servir de base de réflexion et de dialogue pour renforcer collectivement l'action climatique sur le territoire.

Positionnement du document

Le présent livre blanc restitue les réflexions et contributions partagées par les participants du Club Climat 2025.

Il ne constitue ni un document de programmation, ni un plan d'action, ni un engagement institutionnel de la Province Nord ou de ses partenaires.

Il a pour vocation de nourrir les dynamiques collectives, de favoriser le dialogue entre acteurs et de proposer des pistes de réflexion susceptibles d'inspirer les actions et coopérations futures à différentes échelles.

1. Introduction

1.1. Le Plan Climat Energie de la Province Nord

Le Plan Climat Energie de la Province Nord (PCEPN) est une stratégie de lutte contre le changement climatique adoptée en mars 2019. Les deux objectifs prévus sont : l'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre et l'adaptation aux effets du changement climatique sur le territoire provincial. Cette stratégie a été construite de manière participative afin de répondre aux besoins de la population en matière de résilience climatique.

1.2. Le Club Climat : un espace de dialogue et de partage

Le Club Climat a été créé pour favoriser le dialogue et faire émerger des réflexions partagées avec les différents acteurs du territoire. Il constitue un espace participatif ouvert, qui ne produit ni décision ni engagement institutionnel, mais vise à nourrir la dynamique collective autour de l'action climatique.

En 2023, la collectivité avait organisé son dernier Club Climat sur la thématique de la montée des eaux à Ponérihouen, car cette thématique est particulièrement préoccupante pour les communes. Plus d'une soixantaine d'acteurs étaient réunis et un livre blanc capitalisant les réflexions avait été produit.



Figure 1 : Historique des Clubs Climat de la Province Nord

1.3. Le Club Climat 2025

Le Club Climat 2025 a porté sur la thématique « Intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs financiers de soutien ». En effet, plusieurs dispositifs existent mais certains restent peu connus. Les acteurs du territoire souhaitant s'insérer dans l'action climatique sont nombreux mais certains des dispositifs proposés peuvent être difficiles à mobiliser pour diverses raisons.

Pour cette raison, une cinquantaine d'acteurs ont participé à cet événement (Figure 2) afin d'apporter leurs réflexions, dont le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie incluant la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR), le Haut-Commissariat - Subdivision Nord, l'Aire Paicî Cèmuhi, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre d'Agriculture et de la Pêche (CAP-NC), la SECAL, l'Institut de la Qualité, Science Environnement Vulgarisation Environnement (SEVE), l'ADIE, la Fédération de la Faune et de la Chasse de NC (FFCNC), la mairie de Belep, la mairie de Ponérihouen, la mairie de Kouaoua, la mairie de Koumac, Teasoa, Cluster Synergie, le conseil coutumier Xârâcùù, l'association des jeunes de Ponérihouen, BioCaledonia et la population.

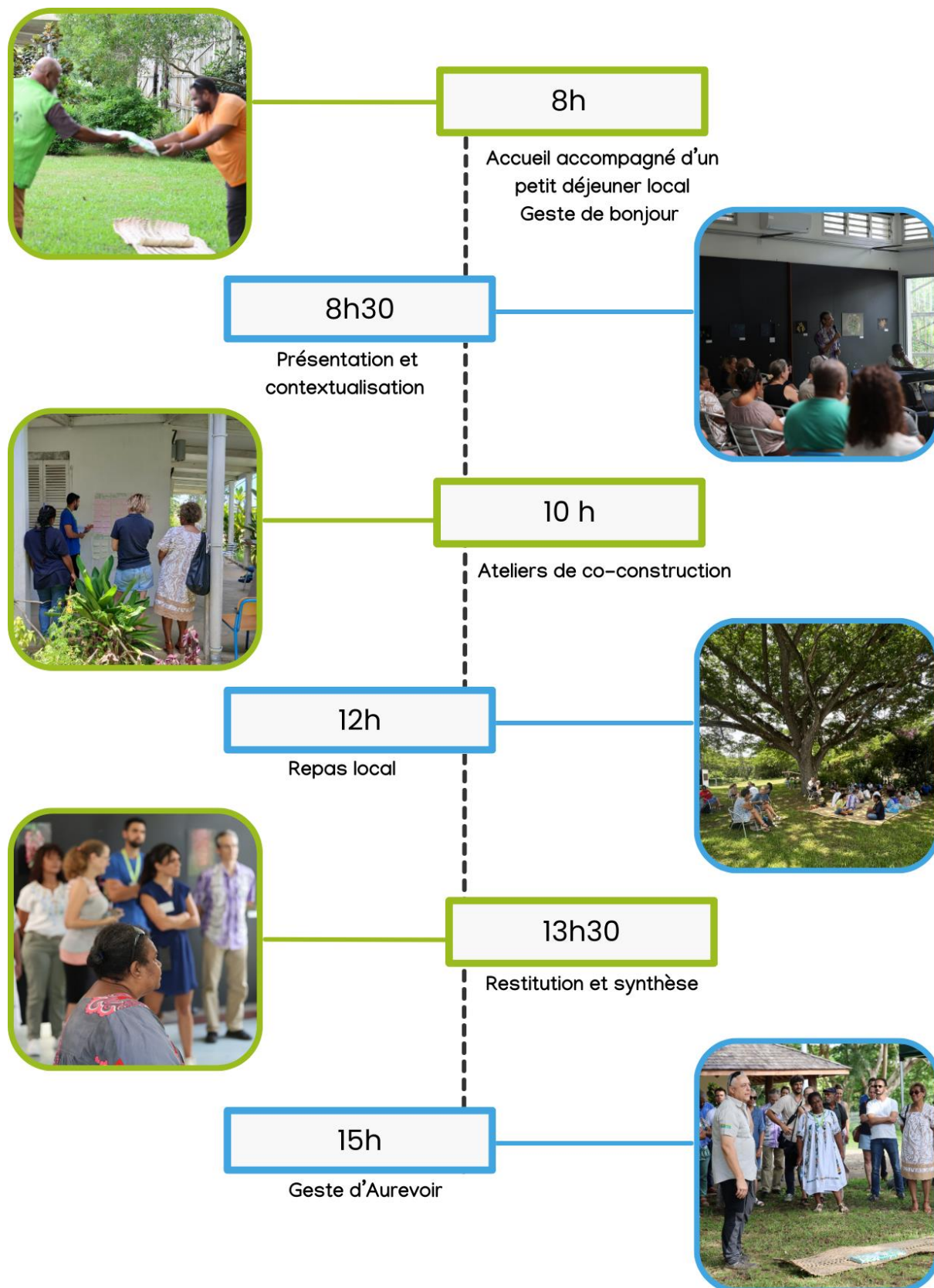


Figure 2 : Déroulé du Club Climat 2025

2. Multiplicité d'acteurs et de dispositifs

De nombreuses institutions portent d'ores et déjà des dispositifs intégrant les enjeux climatiques et permettant de renforcer la résilience du territoire. Les éléments présentés ci-après constituent un panorama illustratif et non exhaustif, destiné à montrer la diversité des acteurs et la complémentarité des dispositifs existants. Plusieurs de ces acteurs ont présenté leurs soutiens financiers et/ou techniques lors du Club Climat 2025.

2.1. La Province Nord

Le soutien de la Province Nord

La Province Nord propose plusieurs aides en fonction de ses compétences allant de l'aide à l'habitat jusqu'aux aides économiques en passant par des aides aux associations environnementales. À travers l'adoption de la délibération cadre du 12 mars 2025 (délibération cadre n°2025-27/APN) sur le verdissement des aides, la Province Nord a engagé une orientation visant à renforcer l'intégration des enjeux climatiques dans ses dispositifs d'aides.

Exemple d'intervention : le projet PEBACC+

Le projet PEBACC+ (Pacific Ecosystem-based Adaptation to Climate Change) porte sur l'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes (AfE) dans les îles du Pacifique. Il est déployé en Mélanésie (Fidji, Îles Salomon, Vanuatu et Nouvelle-Calédonie) ainsi qu'à Wallis-et-Futuna de janvier 2023 à janvier 2026. Il est financé par **Kiwa Initiative / Agence Française de Développement (AFD)** et le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial**.

En Province Nord, le projet PEBACC+ est déployé sur la commune de Kouaoua dans la Haute-Vallée et permet la mise en place de Solutions fondées sur la Nature (SfN). Ces SfN comprennent plusieurs actions comme :

- La régulation au sol des cerfs et cochons ;
- La mise en place de pares-feux végétalisés ;
- La conversion en agroforesterie (diversification des espèces/structures) ;
- La mise en place de micro-aménagements pour capter/répartir/infiltrer l'eau.

Ces actions intègrent également une montée en compétences de la population locale.

2.2. Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le soutien du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie porte plusieurs fonds renforçant la résilience climatique :

- Le **Fonds de soutien pour la Politique de l'eau partagée (PEP)**
- Le **Fonds de conservation de la mer de Corail**
- Le **Fonds de résilience calédonien du changement climatique**
- Le **Fonds de soutien aux associations œuvrant pour la biodiversité**

Exemples d'intervention

Concernant la PEP, 24 projets sont issus des appels à projets et 51 pour les travaux de cours d'eau. De plus, 22 associations portant 26 projets sont soutenues par le Fonds de soutien aux associations œuvrant pour la biodiversité.



Figure 3 : Théo Miloche, conseiller au cabinet de Jérémie Katidjo Monnier, membre du gouvernement chargé de la transition écologique et du changement climatique

2.3. L'Agence Calédonienne de l'Energie

L'Agence Calédonienne de l'Energie (ACE) est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie et un acteur central dans la transition énergétique.

Le soutien de l'Agence Calédonienne de l'Energie

Plusieurs dispositifs d'accompagnements ainsi que des appels à projets sont proposés. Les dispositifs se découpent en plusieurs axes :

- Axe 1 : Accompagner, sensibiliser et informer les consommateurs d'énergie ;
- Axe 2 : Développer la mobilité décarbonée ;
- Axe 3 : Accélérer la transition énergétique ;
- Axe 4 : Accompagner les projets exemplaires.

Plusieurs appels à projets sont en cours :

- Installation d'infrastructures de recharge ;
- Acquisition de véhicules électriques ;
- Réalisation d'infrastructures favorisant la mobilité active ;
- Réalisation de travaux dans un objectif de maîtrise de l'énergie.

L'ensemble de ces dispositifs sont listés sur ce lien : <https://www.agence-energie.nc/wp-content/uploads/2025/10/2025-09-ACE-Dispositifs-daccompagnement-de-lACE-v%C2%B030-09-2025.pdf>.

2.4. La CAP NC

La Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC) est un établissement public administratif représentant les intérêts agricoles et de la pêche auprès des institutions de Nouvelle-Calédonie.

Le soutien de la CAP NC

En raison du changement climatique, le monde agricole est menacé. La CAP NC propose des **appuis techniques** aux partenaires et organisations professionnelles.

Exemples d'intervention

- Le projet PERENNE, financé par Kiwa Initiative à Bourail ;
- L'accompagnement des ressortissants sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau ;
- La mise en réseau comme RESALIM, le Réseau pour la résilience Alimentaire de nos élevages ;
- Le projet PRIMAIR : Promotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'AIR proposant des journées techniques, la mise en place de parcelles de démonstrations etc.



Figure 4 : Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement Durable

2.5. La CCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie représentant les intérêts de ses ressortissants issus des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

Le soutien de la CCI

Au travers du pilier « changement climatique », la CCI propose des Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC) à ses ressortissants pour leurs **montées en compétences**. Ces ateliers donnent les clefs pour s'adapter aux impacts physiques (chaleur, pluies, sécheresses...) du changement climatique et diminuer le risque climatique.

Exemples d'intervention

Deux ateliers AdACC ont été menés en Province Nord :

- Koumac (la montée des eaux et l'érosion du littoral) ;
- Poindimié (la sécheresse et l'inondation).



Figure 5 : Marie Cassez, chargée d'études développement durable

2.6. La Communauté du Pacifique

La Communauté du Pacifique (CPS) est une organisation régionale qui soutient le développement durable des pays et territoires de la région en tenant compte du changement climatique.

Le soutien de la Communauté du Pacifique

La CPS porte son « **programme phare sur le changement climatique** » qui repose sur 5 dimensions (Figure 6). L'ensemble des informations est disponible sur ce lien : <https://climatechange flagship.spc.int/fr>.



Figure 6 : Les cinq dimensions du programme phare sur le changement climatique (source : <https://climatechange flagship.spc.int/fr>)

Exemples d'intervention

La CPS est intervenue en Nouvelle-Calédonie dans plusieurs domaines :

- Solutions fondées sur la Nature (programme phare et Initiative Kiwa) à travers des formations et ateliers qui permettent de renforcer la montée en compétence sur le terrain ;
- Le projet PROTEGE incluant l'agroécologie ;
- Mécanismes de financements innovants dont la **Facilité pour la Résilience du Pacifique** gérée par le Forum des Iles du Pacifique et dont la Nouvelle-Calédonie est éligible ;
- Soutien et partenariat locaux et régionaux.

2.7. Synthèse

Les interventions montrent la diversité des acteurs impliqués ainsi que les nombreux dispositifs existants (Figure 7).

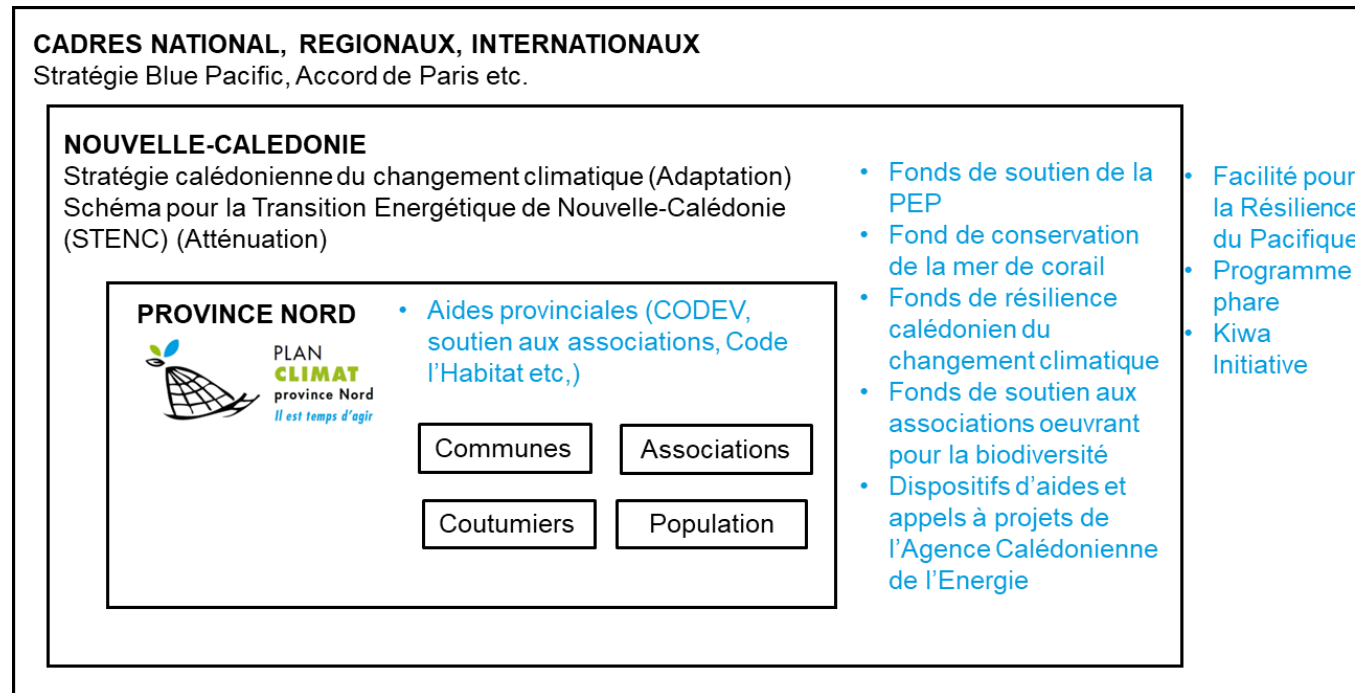


Figure 7 : Schéma des soutiens financiers intégrant les enjeux climatiques, présentés lors du Club Climat 2025

3. Réflexions pour une construction commune

Les interventions des institutions ont permis d'illustrer la diversité des dispositifs existants. Cependant, les échanges ont également mis en évidence plusieurs difficultés rencontrées par les acteurs du territoire en matière de lisibilité, d'accessibilité et d'accompagnement. Plusieurs ateliers ont été proposés lors du Club Climat 2025 afin de recueillir les constats et les pistes de réflexion des participants pour améliorer l'accès aux aides et renforcer la résilience collective.

Les orientations présentées dans ce chapitre sont le résultat des travaux collectifs menés lors du Club Climat 2025. Elles traduisent des constats partagés et des pistes d'amélioration exprimées par les participants. Ces orientations ne constituent pas des décisions actées, mais des propositions ouvertes, destinées à éclairer les réflexions et à favoriser l'émergence d'actions adaptées aux contextes et aux capacités de chaque acteur.

3.1. Accès à l'information sur les aides à l'adaptation et l'atténuation

Plusieurs aides existent mais elles peuvent rester méconnues par les porteurs de projets.

Quels sont les constats partagés ?

Aujourd'hui, les sources d'information sur les aides sont nombreuses. Cependant, cette abondance d'information peut devenir un obstacle. En effet, l'information est dispersée, parfois peu coordonnée et rarement centralisée. De plus, ils existent des barrières linguistiques (anglais) ou techniques en raison d'un accès au numérique limité. Le manque de vulgarisation des aides a été également souligné.

Certains types d'aides sont particulièrement difficiles à identifier ou à mobiliser comme :

- Les appels à projets européens et internationaux ;
- Les aides à l'habitat résilient ;
- Les programmes ayant un public pré-identifié ;
- Les aides liées à la montée des eaux et aux risques côtiers.

Quelles pistes ont émergé des échanges ?

Les participants ont évoqué plusieurs pistes pour améliorer l'accès à l'information, incluant le renforcement de l'accompagnement humain, la clarification et la vulgarisation de l'information ainsi que la mutualisation des ressources afin de faciliter la diffusion auprès des bénéficiaires.

Plusieurs outils ont été proposés par les participants pour faciliter la mise en œuvre de ces pistes :

- La possibilité de créer un guichet unique, physique et numérique, pouvant servir de point d'entrée pour l'ensemble des aides ;
- L'intérêt de développer un site dédié ou de promouvoir des sites existants (comme CESAM : <https://cesam.nc/>) ;
- La mise en place de suivi de demandes et des projets (ticketing, formulaires types) pour renforcer l'efficacité et la transparence ;
- L'expérimentation d'outils numériques innovants en utilisant par exemple l'intelligence artificielle ;
- L'idée d'un observatoire des aides pour suivre les enveloppes financières.

Les participants ont également souligné l'importance d'actions de terrain comme des permanences locales, des stands d'information dans les événements et des forums multi-acteurs.



Figure 8 : Atelier "Accès à l'information"

3.2. Accompagnement à la montée en compétences

La montée en compétences des bénéficiaires est essentielle pour permettre une meilleure intégration des enjeux climatiques dans les projets. Les participants ont constaté qu'elle reste actuellement limitée et ont identifié plusieurs pistes d'amélioration.

Quels sont les constats partagés ?

Les échanges ont mis en évidence plusieurs obstacles qui ralentissent ou compliquent l'émergence de projets intégrant la transition énergétique ou l'adaptation au changement climatique :

- Manque de compréhension globale des enjeux climatiques ;
- Difficulté à structurer les projets en amont (quels sont les besoins ? quels risques doivent être anticipés ? quelles opportunités existent ? qui est le porteur du projet en fonction des compétences ? quel budget ?) ;
- Manque d'expertise technique ;
- Manque de lisibilité sur les interlocuteurs à contacter en raison du manque de référents locaux au niveau communal.

Quelles pistes ont émergé des échanges ?

Face à ces constats, les participants ont identifié plusieurs pistes pour lever ces freins :

- L'intérêt de développer des formations techniques et pluridisciplinaires sur les enjeux climatiques et sur les équipements (par exemple : panneaux solaires) ;
- Le renforcement des capacités des structures concernant les équipements installés (gestion en régie ou sous-traitance) ;
- Le besoin d'un appui à l'ingénierie de projet, c'est-à-dire un accompagnement humain et technique pour aider les porteurs à monter et suivre leurs projets ;
- Une meilleure connaissance des entreprises locales capables de proposer des solutions adaptées ;
- La mise à disposition de données territoriales pour éclairer les décisions.



Figure 9 : Atelier "Montée en compétences"

3.3. Nouvelles aides adaptées aux enjeux climatiques

Face à l'intensification des effets du changement climatique, de nouveaux besoins apparaissent et les dispositifs actuels peuvent ne pas répondre à la demande. Les participants ont fait émerger des réflexions sur de nouvelles formes d'aides et d'accompagnement, mieux adaptées aux réalités locales et aux enjeux d'atténuation et d'adaptation.

Quels sont les constats partagés ?

Les échanges ont fait ressortir que plusieurs projets pertinents peinent à trouver un soutien financier et technique adapté :

- Les projets portés par la jeunesse, les associations (dont sportives), les entreprises ou les individus ne disposant pas de capacités administratives nécessaires pour répondre aux exigences des dispositifs existants ;
- Certains projets agricoles qui restent exclus en raison de critères d'éligibilité trop restrictifs ;
- Certains projets associatifs sur les feux de brousse ;
- Certains projets liés au transport et au traitement des déchets, difficilement finançable pour les communes.

Quelles pistes ont émergé des échanges ?

Plusieurs pistes ont été proposées par les participants pour pallier ces manques :

- Le besoin d'aides au fonctionnement (notamment les ressources humaines) ;
- L'intérêt d'aides pour l'entretien des solutions fondées sur la nature sur le long terme ;
- Le souhait d'un accompagnement à l'ingénierie de projets multi-bailleurs ;
- La possibilité d'aides pour les projets déjà engagés ou nécessitant une prise de risque économique (par exemple, les projets agricoles) ;
- L'idée d'aides pour les projets culturels de plantations (par exemple le pandanus) et aux circuits alimentaires courts via les cantines.

Les participants ont également souligné l'importance d'une coopération thématique et géographique entre les structures et l'ouverture des dispositifs aux autorités coutumières.

Selon les participants, ces pistes pourraient être portées à différentes échelles, notamment :

- En renforçant le rôle des communes, en raison de leur proximité avec la population ;
- Au travers des dispositifs provinciaux, pouvant explorer des possibilités telles que :

- Un financement renforcé des projets associatifs environnementaux ;
- La valorisation du temps de bénévolat ;
- Un accompagnement technique et un suivi sur la durée.



Figure 10 : Atelier "Propositions de nouvelles aides"

3.4. Solutions fondées sur la Nature

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont reconnues comme un levier important pour s'adapter aux effets du changement climatique. Les projets SfN sont nombreux mais ils peuvent faire face à plusieurs freins. Les participants ont identifié des pistes qui pourraient permettre de renforcer les démarches d'adaptation avec les SfN.

Quels sont les constats partagés ?

Les échanges ont mis en évidence que les projets SfN font face à plusieurs obstacles rendant leur déploiement difficile :

- Manque de moyens humains et financiers pour l'animation du déploiement des SfN ;
- Insuffisante sécurisation des financements sur le long terme ;
- Complexité des cadres réglementaires ;
- Lourdeur des procédures administratives et délais d'autorisation ;
- Difficultés d'adhésion et d'acceptation au niveau local ;
- Besoin de renforcement des compétences au niveau local sur des techniques nouvelles.

Quelles pistes ont émergé des échanges ?

Les participants identifient le renforcement des synergies entre acteurs comme un levier essentiel. Cela pourrait prendre plusieurs formes :

- Mise en réseau des acteurs au niveau local, provincial et territorial ;
- Identification des secteurs, des acteurs et des compétences mobilisables ;
- Actions de sensibilisation et d'animation ;
- Mise en place de comités de suivi ;
- Partage d'expériences ;
- Renforcement de l'implication des jeunes dans les démarches SfN.

Afin de pérenniser les démarches SfN, les participants soulignent l'importance du portage institutionnel, de l'accompagnement des projets et de la diffusion des connaissances. Les pistes évoquées sont :

- L'idée de créer un organisme dédié aux solutions fondées sur la nature à l'échelle du territoire, comme un centre des SfN et des savoirs locaux ;
- La mise en place d'une plateforme regroupant les guides, fiches techniques et retours d'expérience ;
- La possibilité de faire évoluer le Volontariat au Service Civique (VSC) vers des postes tremplins mieux indemnisés pour la jeunesse (74 400 XFP/mois pour les résidents contre 219 600 XPF/mois pour les non-résidents) ;
- L'importance de reconnaître les métiers liés aux SfN comme porteurs d'opportunités pour l'avenir, à travers le déploiement de formations adaptées.



Figure 11 : Atelier "Solutions fondées sur la Nature"

3.5. Synthèse des réflexions

Les ateliers du Club Climat 2025 mettent en évidence un besoin fort de structuration et de lisibilité dans l'action climatique sur le territoire. Les difficultés d'accès à l'information, la dispersion des dispositifs de soutien et le manque d'accompagnement freinent l'engagement des acteurs. Ces constats sont particulièrement marqués pour les associations, les communes, les autorités coutumières et les porteurs de projets de petite taille.

Les réflexions partagées lors des ateliers convergent vers plusieurs pistes : une meilleure coordination entre les acteurs, un accès simplifié et centralisé aux aides, un accompagnement technique et humain renforcé, et des dispositifs plus souples, adaptés au temps long et aux réalités locales. La montée en compétences des acteurs et la capitalisation des expériences apparaissent comme des leviers pour amplifier l'action climatique.

Les échanges sur les solutions fondées sur la nature montrent l'importance d'une gouvernance partagée et d'un soutien sur le long terme afin de concilier adaptation et bénéfices sociaux pour la population et la jeunesse.

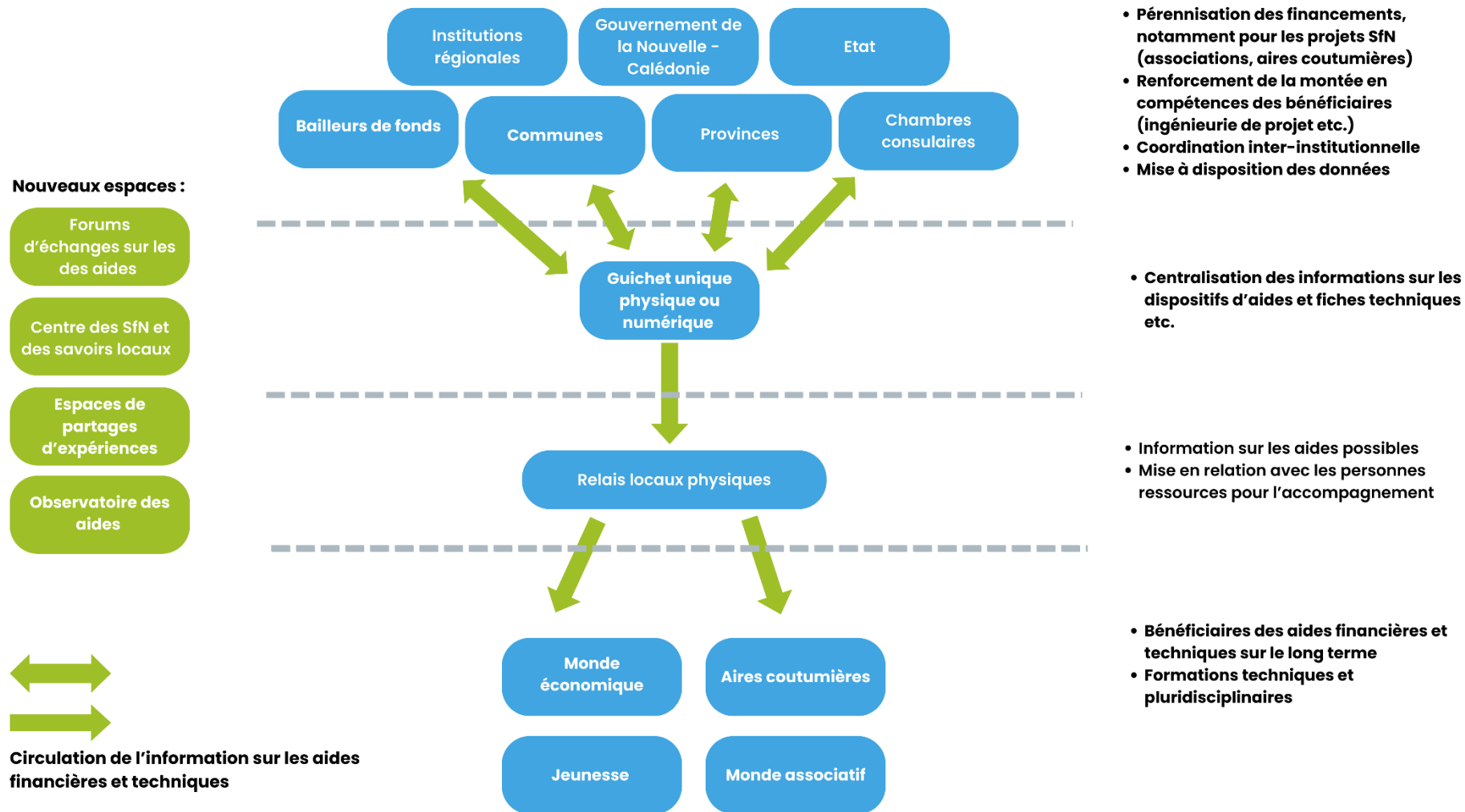


Figure 12 : Synthèse des réflexions des participants

4. Conclusions et perspectives

4.1. Une dynamique déjà engagée

Le changement climatique reste une préoccupation majeure pour l'ensemble des acteurs du territoire. La population de la Province Nord cherche à renforcer sa résilience face à des effets de plus en plus visibles.

Plusieurs dispositifs financiers et techniques intègrent déjà les enjeux climatiques. Certains permettent de s'insérer dans la transition énergétique, et d'autres favorisent l'adaptation au changement climatique, comme au travers des démarches de solutions fondées sur la nature. Ces dispositifs sont très variés en raison de leur portage à plusieurs échelles et de leurs formes (subventions, appels à projets, etc.).

4.2. Des pistes pour renforcer l'engagement des acteurs

Malgré l'existence de ces dispositifs, leur mobilisation peut être freinée pour plusieurs raisons. Les participants du Club Climat 2025 ont partagé des pistes de réflexion pour favoriser l'accès et le recours aux dispositifs portant sur l'action climatique, à toutes les échelles : institutions, associations, monde économique et coutumier, et jeunesse.

Ces réflexions portent notamment sur la circulation de l'information, qui gagnerait à être plus claire et plus fluide depuis les porteurs de dispositifs jusqu'aux bénéficiaires, grâce à des relais dédiés sur le terrain. Les participants soulignent également l'importance de former les acteurs aux enjeux climatiques et aux solutions envisageables afin de mieux se préparer aux risques. Les échanges mettent en évidence le besoin d'adapter les aides aux réalités locales, notamment pour les associations œuvrant en faveur des solutions fondées sur la nature. Enfin, plusieurs espaces d'échanges ont été évoqués pour favoriser les synergies et le retour d'expérience entre les acteurs.

Ces propositions issues du Club Climat 2025 ont vocation à nourrir la réflexion de chaque acteur et à inspirer, selon les contextes et les capacités de chacun, des actions en faveur de la résilience climatique du territoire. Ce livre blanc se veut avant tout un outil de partage, d'inspiration et de dialogue. Il reflète une volonté collective de mieux se comprendre, de mieux coopérer et de faire émerger, à différentes échelles, des réponses adaptées aux enjeux climatiques de notre territoire.

5. Glossaire des abréviations

AFD : Agence Française de Développement

AfE : Adaptation fondée sur les Ecosystèmes

CAP : Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CPS : Communauté du Pacifique

PCEPN : Plan Climat Energie de la Province Nord

PROE : Programme Régionale Océanien pour l'Environnement

SfN : Solutions fondées sur la Nature

STENC : Schéma pour la Transition Energétique de la Nouvelle-Calédonie

S3C : Stratégie Calédonienne du Changement Climatique

6. Annuaire

Province Nord :

- Lady Pouyé, cheffe du service développement durable : l.pouye@province-nord.nc
- Gaël Thery, chargé du Plan Climat Energie de la Province Nord : g.thery@province-nord.nc
- Alex Dahi, chargé du Plan Climat Energie de la Province Nord : a.dahi@province-nord.nc
- Martin Brinkert, responsable du district forestier SMRT-EST : m.brinkert@province-nord.nc

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- Théo Miloche, conseiller au cabinet de Jérémie Katidjo Monnier, membre du gouvernement chargé de la transition écologique et du changement climatique : theo.miloche@gouv.nc
- Myriam Vende-Leclerc, chargée de mission stratégie d'adaptation au changement climatique : myriam.vende-leclerc@gouv.nc

CPS :

- Anne-Claire Goarant, coordinatrice du programme phare sur le changement climatique : anneclaireg@spc.int

ACE :

- Maxime Nachin, directeur de l'Agence Calédonienne de l'Energie : maxime.nachin@agence-energie.nc

CAP NC :

- Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement Durable : pmeurlay@cap-nc.nc

CCI :

- Marie Cassez, chargée d'études développement durable : environnement@cci.nc